

# SE SYNDIQUER ?

## UNE VRAIE BONNE IDÉE.



- ▶ Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil et que d'autres en auront aussi besoin demain
- ▶ Parce que l'on aimerait toujours avoir quelqu'un au bout du fil quand on a une question
- ▶ Pour ne pas rester isolé-e
- ▶ Parce qu'il n'y a pas de syndicat sans syndiqué-es.
- ▶ Parce qu'une société démocratique doit faire vivre et renforcer ses syndicats

**SE SYNDIQUER**, c'est être plus **FORTS**, **EFFICACES** et **CONSTRUCTIFS** ensemble pour défendre l'école, les droits de tous et chacun.

Le **SNUipp-FSU** n'a pas d'autre financement et **N'EST PAS SUBVENTIONNÉ** : c'est la garantie de son **INDÉPENDANCE**. Que vous soyez imposable ou non, **66%** de la cotisation est **DÉDUCTIBLE** des impôts ou remboursable sous forme de crédit d'impôt !

Se syndiquer, c'est

*Utile*



POUR SON MÉTIER | POUR SOI | POUR LES ÉLÈVES

<https://adherer.snuipp.fr>



## LE SNUIPP-FSU DÉFEND

### UN POINT DE VUE EXIGEANT SUR LA FORMATION

Le SNUipp-FSU défend l'idée d'un concours sous condition de licence placé en fin de L3 avec une formation initiale professionnelle de deux ans rémunérée, sous statut de fonctionnaire-stagiaire, validée par un master.

Pour le SNUipp-FSU, l'entrée dans le métier doit être progressive, articulant formation, stages, analyses de pratiques, en s'appuyant sur la recherche. Les stages doivent être conçus dans une logique de formation et non d'emploi et permettre de découvrir tous les cycles. Ils ne doivent pas dépasser un tiers temps de formation et respecter une progressivité de l'observation à la responsabilité. En aucun cas, des étudiant-es ne doivent être en responsabilité de classe.

Le SNUipp-FSU revendique une année de T1 à mi-temps sur le terrain pour construire des compléments didactiques et disciplinaires, pour s'exposer à l'analyse de pratique en présence des enseignant-es rattaché-es aux ESPE, encadré-es par des formateur-ices de terrain. La formation initiale doit se poursuivre en T2.

Pour assurer l'accès au métier à tous et la mixité sociale, des systèmes d'aides (allocations d'étude, bourses sur critères sociaux, accès au logement, crèches...) sont indispensables, sans contrepartie de travail dans les écoles. Le SNUipp-FSU réclame des pré-recrutements, dès la L1 et à tous les niveaux du cursus universitaire, intégrant des critères sociaux, contingentés en fonction d'un plan pluri-annuel de recrutement, et conférant un statut d'élève-professeur rémunéré.

Dans les ESPE, le manque de cadrage national induit par la LRU, l'absence d'anticipation des parcours adaptés, les moyens alloués largement insuffisants ne permettent pas d'assurer une formation de qualité. Afin d'assurer une formation professionnelle universitaire adossée à la recherche, qui garantisse une qualification élevée des enseignants dans tous les domaines (disciplinaire, didactique, pédagogique, éthique...), il est urgent de garantir un cadrage national des moyens, des contenus et des volumes de formation et une autonomie budgétaire par rapport aux choix des universités.

## LE SNUIPP-FSU

### UN SYNDICAT PROCHE ET DISPONIBLE

**Il vous informe et vous conseille** : rencontres, téléphone, presse, site internet, réseaux sociaux, etc.

**Il vous écoute et vous réunit pour réfléchir, débattre, agir...** : lors de réunions syndicales, stages syndicaux, AG, manifestations,...

**Il défend des valeurs** : la réussite de tous les élèves, la solidarité, l'équité, la défense des services publics, la laïcité...

**Il vous représente et vous défend** : grâce à ses représentant-es du personnel qui siègent dans les instances paritaires départementales pour le mouvement, la carte scolaire, les mutations,... et qui vous accompagnent, si vous le souhaitez auprès de l'administration.

## LE SNUIPP-FSU, UN SYNDICAT

### POUR TRANSFORMER L'ÉCOLE ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANT-ES

- Des moyens pour défendre l'école de la réussite de tous (baisse du nombre d'élèves par classe, RASED, éducation prioritaire...)
- Plus de maîtres que de classes pour libérer du temps et travailler autrement en équipe
- Une reconnaissance du métier et du niveau de qualification par des augmentations des salaires

## LE SNUIPP-FSU, UN SYNDICAT

### POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ

- Il est engagé dans les grands mouvements sociaux (retrait de la loi travail, retraites, défense des services publics, lutte contre les inégalités sociales...) et revendique une autre répartition des richesses
- Il se bat contre toutes les discriminations

## LE SNUIPP-FSU

### À VOS CÔTÉS DÈS LES DÉBUTS

Dès vos premiers pas dans le métier, le SNUipp-FSU va à votre rencontre, vous guide, vous conseille et vous propose différents outils et informations.



## QUELQUES IDÉES REÇUES...

### «LE SYNDICAT, ÇA NE SERT À RIEN»

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, c'est une idée toute simple : **ensemble, on est plus efficace qu'isolé.**

### «LE SYNDICAT EST ÉLOIGNÉ DE MES PRÉOCCUPATIONS...»

Des questions d'affectation, de promotion, de respect de ses droits... à celles qui concernent le métier, la réussite des élèves, la recherche, la transformation de l'école et de la société... **Tous les sujets sont abordés à un moment ou un autre, par le SNUipp FSU !**

### «C'EST TROP CHER»

C'est vrai, ce n'est pas gratuit, mais **66% de la cotisation sont déductibles des impôts** ou remboursables sous forme de crédit d'impôt. Sur 10€, ça ne fait plus que 3,40€. Et cela représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone,... Le SNUipp-FSU n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance.

[HTTPS://ADHERER.SNUIPP.FR](https://adherer.snuipp.fr)

**C'EST DÉCIDÉ, JE ME SYNDIQUE !**

**en ligne** par CB en 1,2,3 ou 4 fois

[HTTP://XX.SNUIPP.FR](http://xx.snuipp.fr)

où XX est le numéro de votre département

**par bulletin papier** téléchargeable  
sur le site de ma section départementale

**SE SYNDIQUER ?**

**UNE VRAIE BONNE IDÉE.**

POUR SON MÉTIER · POUR SOI-MÊME · POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST

*Utile*



<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.